

Le Bourgmestre

Écrit par Administrator
Jeudi, 06 Août 2009 09:25 -

Le Bourgmestre est le personnage politique le plus important de la commune. Il préside le conseil communal.

Il préside le collège communal.

Il est également membre du collège de police de sa zone.

Le Bourgmestre est élu de plein droit en vertu de l'art L1123-4 §1er du code de la démocratie locale et de la décentralisation.

Le Bourgmestre est aussi le représentant des autorités fédérales et régionales au sein de celle-ci. Il veille notamment au respect dans la commune de l'ensemble des lois fédérales, des décrets communautaires et régionaux et des règlements provinciaux.